

## Condat-sur-Vézère : une inauguration avant les voeux

Écrit par Sylvie Dautry, Mercredi, 10 Janvier 2018 23:00



C'est en présence du sous-préfet de Nontron en Périgord Vert, Hervé Bournoville, et des conseillers départementaux Régine Anglard et Michel Lajugie que, ce mardi 9 janvier 2018, le maire de Condat-sur-Vézère, Stéphane Roudier, a présenté ses voeux à ses administrés, entouré de toute son équipe municipale. Quelques minutes auparavant, avaient eu lieu la visite et l'inauguration de la nouvelle

salle communale, en face de la salle des fêtes, qui est dévolue à la santé et où l'arrivée d'un médecin serait vivement appréciée... Pour l'instant, on pourra y trouver des infirmières et des soins de confort, avec des intervenantes en naturopathie, hypnose et shiatsu, auxquelles M. le maire a chaleureusement souhaité la bienvenue.

Faisant mémoire des terribles attentats des 7 et 9 janvier 2015 à Charlie Hebdo, dans la rue, puis dans la supérette Casher, qui ont fait 17 victimes, Stéphane Roudier a tenu à marquer un temps de silence avant d'évoquer rapidement le contexte mondial actuel, les problèmes politiques et climatiques qui sont aussi impactés par nos agissements, le rôle crucial de l'éducation comme premier rempart contre le fanatisme et vecteur de transmission des valeurs de la citoyenneté démocratique. Puis, comme le veut cet exercice annuel, le maire s'est tourné vers sa commune, joignant aux voeux de santé et prospérité qu'il a formulés pour ses administrés, un point complet sur la vie et l'action communale, les projets réalisés et ceux qui sont à venir dans cette nouvelle année 2018.

Pour traiter de l'action communale, Stéphane Roudier a distingué le champ des actions conditionnées par des contraintes budgétaires du champ des actions collectives de bénévolat, qui ont particulièrement manifesté leur qualité et leur puissance dans l'année écoulée.

Avec la baisse des dotations de l'Etat au profit des collectivités locales, "il faut apprendre à faire les mêmes choses avec moins de moyens, ce qui implique de devoir changer nos habitudes". Les recettes de la commune sont figées, notamment au niveau de la Contribution Economique Territoriale avec la CFE (Cotisation foncière des entreprises) et la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), et la suppression de la taxe d'habitation est estimée, selon le maire, à un coût de 128 000 euros pour la commune de Condat.

Globalement, la DGF (dotation globale de fonctionnement) a baissé de 40 000 euros sur les quatre derniers exercices et devrait baisser d'autant dans les années à venir jusqu'à 80 000 euros au total. Cela équivaut à une baisse des investissements dont l'Etat et le département n'assument plus qu'un faible pourcentage. Par exemple, pour le financement de la maison communale (que l'on venait d'inaugurer), l'Etat et le Département en ont respectivement pris en charge 20% et donc 60% revient à la commune, y compris un petit financement du Crédit Agricole.

Voyant les recettes financières de la commune s'éroder, avec peu de sources d'économies, le maire a évoqué le seul levier sur lequel on pourrait jouer, qui reste le taux d'imposition de la taxe foncière. Il a rappelé que ce taux est seulement de 13,9% à Condat, alors que les autres communes rurales l'ont à 16 ou 18,5% et qu'il est à 32,62% à Terrasson, 29% à Montignac. Pour Stéphane Roudier, il serait souhaitable "d'harmoniser ce taux d'imposition sur tout le territoire afin de ne pas priver notre commune de pouvoir réaliser ses projets d'aménagement futurs".

Concernant les chantiers collectifs et associatifs, notamment l'Agenda 21, le maire a salué le travail des nombreux bénévoles qui ont œuvré à l'intérêt collectif, dans des rassemblements citoyens efficaces et joyeux. Avec 50 fiches actions en cours de réalisation l'Agenda 21 qui se lance vers une nouvelle labellisation pour 3 ans, poursuit un considérable travail non seulement sur le plan d'actions écologiques et environnementales, mais aussi en s'investissant dans des actions de caractère social et culturel avec des projets novateurs pour 2018. Le maire a cité la très intéressante étude toponymique enrichissant la connaissance du patrimoine immatériel de Condat-sur-Vézère, qui donnera lieu à un livret mis à disposition en mars. Autre projet novateur, plus général : la création d'une monnaie locale en Périgord Noir dans le but de dynamiser les petits commerces...

Quant aux principales réalisations de 2017, le maire a cité la maison communale ouverte aux associations et attirant des professions libérales, le chantier d'enfouissement des réseaux électriques qui a supprimé les fils nus présentant des risques ainsi que les transformateurs situés sur des propriétés privées. Pour l'éclairage public, le maire n'est pas favorable à son extension. Le SDE a fait installer des horloges astronomiques nécessitant encore quelques réglages, pour lesquels la population est invitée à signaler tout éclairage irrégulier. Pour l'entretien routier qui coûte entre 12 et 20 000 euros par an, il y aurait un cas lourd à traiter selon Stéphane Roudier : la route de Bouillac, dont le projet de réfection est à étudier, mais dont le financement pose encore problème.

Puis, évoquant le projet d'ouverture des berges de la Vézère, le maire a parlé des parcelles acquises à un prix intéressant et de la mise en place de jardins familiaux dont à ce jour 7 sont loués sur 10. L'ouverture des berges a également permis de réhabiliter un passage de halte nautique participant au développement touristique de la vallée. Stéphane Roudier a mentionné aussi l'installation d'une borne pour les véhicules électriques, sur le parking de la maison communale, et la mise en place d'un parcours permanent de course d'orientation offert aux jeunes collégiens et lycéens. Une inauguration de ce parcours permanent est prévue le 26 mai 2018 avec des sportifs de haut niveau invités pour la course d'orientation.

Citant les formations suivies par certains employés communaux, notamment celle qui concernait les cantinières sur les produits frais et bio, le maire a annoncé, grâce aux compétences acquises par ces personnels, la mise en place prochaine à Condat de repas

végétariens équilibrés sur le plan protéinique. Ayant à l'esprit sans doute, comme tout l'auditoire, la très réussie 1ère fête médiévale du mois d'août 2017, Stéphane Roudier a insisté sur le fait que "notre bourg que l'on ne voyait pas, la Commanderie, le village du 12ème siècle, on le voit mieux aujourd'hui grâce au travail des bénévoles". Entre travaux de fouille et réhabilitation de ruines, la volonté de faire revivre le centre médiéval est à l'oeuvre. Quant aux travaux d'extension du vestiaire du foot, le maire a tenu à souligner l'intérêt de travailler de manière transversale pour le bénéfice de plusieurs activités.

Concernant l'école, un ralentissement de la circulation est prévu pour plus de sécurité, une concertation est lancée au sujet des activités périscolaires, et la salle de CP qui avait subi un incendie dû à un court-circuit électrique, va être remise à neuf avec une prise en charge complète de l'assurance.

Pour l'avenir, en matière de transition énergétique, Condat mise sur le photovoltaïque et pourrait, avec entre 40 et 60 000 euros à gagner, compenser la baisse de dotation de la commune tout en préservant son environnement visuel. Une étude d'impact environnemental sur un cycle complet d'un an est prévue. Le maire a cité la richesse naturelle de la faune dans notre région avec une grande variété d'espèces de lézards, comme le lézard ocellé, grand lézard vert dont beaucoup ne soupçonnaient pas la présence chez nous. La commune a passé une convention avec le Conservatoire des espaces naturels qui recherche d'autres parcelles en conventionnement pour limiter les risques d'incendie. Quant aux réunions publiques organisées autour des Côteaux Calcaires de la Vallée Vézère, par Natura 2000, le maire a déploré que si peu de propriétaires des terrains concernés s'y rendent.

A la fin de son allocution, le maire a appelé face au public les présidents des différentes associations qui animent la vie condatoise en les remerciant vivement de leur investissement. Il a également remercié ses collègues maires présents, ainsi que le sous-préfet et les deux conseillers départementaux, Régine Anglard et Michel Lajugie, qui ont pris la parole après lui. Il a clôturé cette cérémonie en exprimant ses vœux en occitan dans une formule qui voulait dire quelque chose comme : "Soyez fiers de vos origines et ne pliez pas devant les épreuves" avant d'ajouter, seuls mots que nous écrivons en occitan : " Bonna Annada" !